

Schéma régional des carrières Auvergne Rhône-Alpes

Groupe de travail Ressources minérales secondaires (GT recyclage)

19 juin 2017, DREAL

Participants	Service	Participants	Service
Patrice CHEVAL	Groupe Cheval SR-BTP	Stéphane EYRAUD	Chambre des recycleurs
Élodie CONAN	DREAL AuRA	Bruno LABEYE	Savoie Déchets
Dominique DELORME	UNICEM AuRA	Sébastien LIANDRAT	Cerema
Agathe DENOT	Cerema	Frédéric WOLF	BTP Rhône et Métropole
Laurent EISENLOHR	Cerema		
Excusés	Service		
Jean-Pierre ARNAU	Conseil départemental 73	Michel ZABLOCKI	UNPG/UNICEM
Martine TRAUCHESSEC	Cerema	Pierre DETURCHE	Communauté de Communes du Bas Chablais
Représentant du SNEFID			

Ordre du jour

1. Présentation du Schéma Régional des Carrières (DREAL) et objectifs du GT Ressources minérales secondaires (Cerema)
2. Premiers éléments de l'estimation du gisement des ressources minérales secondaires et localisation (Cerema) – échanges
3. Présentation de la structure d'une grille d'usage des matériaux recyclés en Auvergne Rhône-Alpes (Cerema)

4. Tour de table sur les actions à mettre en place pour favoriser l'utilisation des matériaux recyclés

1 - Présentation du Schéma Régional des Carrières (DREAL) et objectif du GT Ressources minérales secondaires (Cerema)

cf. présentation jointe

2 - Premiers éléments de l'estimation du gisement des ressources minérales secondaires et localisation (Cerema) – échanges

Les matériaux pris en comptes dans le cadre du GT recyclage sont :

- les déchets issus du BTP élaborés en plateforme de recyclage dédié, en carrières ou par les sociétés du BTP,
- les mâchefers d'incinération de déchets non dangereux,
- les laitiers sidérurgiques,
- les schistes,
- les sables de fonderie.

Les sédiments de dragage génèrent des flux de déchets épisodiques avec souvent de grands volumes. Ce gisement sera estimé sur les gros chantiers (rencontre des acteurs et études des données existantes) mais les lieux de production ne seront pas localisés sur une carte.

Ne sont pas pris en compte les matériaux réemployés sur le site de leur production ni les matériaux utilisés pour le remblayage des carrières dans le cadre de leur réaménagement. Toutefois, en lien avec les travaux du plan déchets régional, il convient de favoriser le plus possible le remploi sur site qui permet ainsi de limiter le volume de déchets. Les matériaux utilisés en remblaiement sont quant à eux écartés compte-tenu de leurs propriétés techniques à priori non favorables au recyclage.

Pour établir les premiers éléments présentés lors de la réunion du GT, les données exploitées sont issues de :

- la CERC/CERA, Observation des déchets et du recyclage du BTP, étude sur le volume et les flux de déchets et matériaux recyclés du BTP, Départements de l'Ain (2012), Drome et Ardèche (2013), Isère (2012), Loire (2014), Rhône (2012), Savoie (2012) et Haute-Savoie (2012)
- GEREP (pour les carrières en fonctionnement élaborant des granulats recyclés dans l'enceinte de la carrière),
- Les documents de planification des déchets des départements d'Auvergne

Il a été décidé en GT de compléter les éléments par :

- la recherche dans la base de données nationale de la FFBTP,
- une demande auprès du CTPL pour les laitiers (jermie.domas@ctpl.info),
- la prise en compte de gisement potentiel, notamment les MIDND qui sont envoyés en stockage alors qu'ils répondent aux critères de valorisation (une estimation sera faite en fonction des résultats de l'enquête relative à l'application de l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011, réalisée pour la DGPR en 2014)
- une estimation quantitative pour les schistes,
- pour les sables de fonderie, une demande auprès des représentants de la profession.

Concernant la projection sur 12 ans de la localisation des bassins de production des ressources minérales secondaires, l'échelle SCOT avec une lecture inter-SCOT (avec la prise en compte d'un rayon de chalandise pour l'utilisation des matériaux recyclés) peut être utilisée. Un échange avec la région semble nécessaire (cf. document en pièce jointe).

Des rencontres bilatérales sont prévues pour intégrer de futurs chantiers qui auront une influence sur les gisements. La DREAL contacte la CERC pour obtenir les enquêtes précédemment effectuées (cf. document en pièce jointe). Les acteurs à rencontrer seront identifiés par la suite (réunion du 6 juillet à la DREAL).

Un travail complémentaire en lien avec le GT besoins a été réalisé le 06/07 et s'oriente vers une analyse par aires urbaines (au sens INSEE) et déclinaison ensuite par SCOT.

3 - Présentation de la structure d'une grille d'usage des matériaux recyclés en Auvergne Rhône-Alpes (Cerema)

Présentation de l'objectif : réaliser une grille d'usage qui identifie, pour chaque matériau recyclé, les différents usages en technique routière.

Une grille d'usage sera proposée par le Cerema et discutée lors du prochain GT. Elle présentera des informations techniques sur les matériaux qui peuvent être recyclés, avec les références aux guides techniques existants.

4 - Tour de table sur les actions à mettre en place pour favoriser l'utilisation des matériaux recyclés

Les premières actions identifiées sont :

- inciter les maîtres d'ouvrage à réaliser un diagnostic des matériaux à l'amont des chantiers qui permettraient de trier les matériaux en phase chantier et diriger les matériaux vers les filières les mieux adaptées (l'outil doit être simple, sans engendrer des coûts prohibitifs)

Un guide DGPR / Cerema/ FNTF est en cours. Une communication sur le document (étudier s'il faut l'adapter à Auvergne-Rhône Alpes) devra être intégré dans le cadre du SRC,

- Communiquer à 2 niveaux :
 - au niveau des élus / maîtres d'ouvrage,
 - élaborer des outils de communication commun pour les donneurs d'ordre / comment avoir un pool de présentateurs ?
 - au niveau des techniciens MOe / BE / AMO
 - Proposition du Cerema d'organiser, avec la DREAL et les fédérations, 2 journées CoTITA (Lyon + Clermont-Ferrand), le contenu sera à fixer lors du dernier GT prévu en fin d'année 2017,
- lutter contre les décharges illégales,
- rédiger une grille d'usage ciblée vers les donneurs d'ordres (élus, MO),
- rendre lisible les informations sur les sites produisant des matériaux recyclés (qui fait quoi), des solutions existent, mais ne décollent pas (voir E-matériaux),
- inciter à l'utilisation de plateforme d'échange des matériaux.

La validation et l'organisation des actions seront discutées lors du prochain GT recyclage fin septembre / début octobre.

Prochaine réunion mi octobre

Un doodle sera envoyé

Lors du prochain GT, les points suivants seront abordés.

- Recensement des déchets industriels recyclables (hors étude CERC) : point de production, quantités et prospective à 12 ans (en fonction des informations disponibles et entretiens)
- Présentation de la partie technique du schéma : grille d'usages pour les déchets du BTP et déchets industriels considérés en référence aux guides,
- Présentation de l'enquête réalisée par la CERC pour la Région : quelles données mises à la disposition du SRC. Calage des interfaçages sur la question des chantiers (cf. document en pièce jointe).